

RÈGLEMENT TRIATHLON 2026



#1

TRIATHLON (SOLO OU TRIO)

200m de natation en mer
9.7 km de VTT
3.3 km de course à pied

DUATHLON (SOLO OU DUO)

9.7 km de VTT
3.3 km de course à pied



#2 CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est accessible à partir de 12 ans en individuel (né en 2014). Il est possible de participer en Équipe à partir de 10 ans (né en 2016). Les épreuves sont ouvertes aux licenciés ainsi qu'aux non licenciés. Aucun PPS ne sera demandé par l'organisation. L'épreuve n'étant pas une compétition (ni chronométrée, ni classante), le certificat n'est pas obligatoire.

#3 INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font obligatoirement sur le site HelloAsso avec paiement en ligne sécurisé. Aucune inscription ne sera prise sur place. Les inscriptions seront closes le vendredi 15 octobre 2026.

En individuel, le tarif est de 7€. Par Équipe celui-ci est de 11€

#4 ORGANISATION ET HORAIRES

Vendredi 16 octobre

Réception du briefing d'avant course par mail aux alentours de 16h

Dimanche 05 octobre

8h30/9h30 : Retrait du dossard sur le site du départ (parking de la plage)

9h/9h30 : Pose du vélo dans le parc à vélo

9h45 : Briefing d'avant course sur la ligne de départ

10h : DÉpart

12h : Annonce des résultats



#5 EPREUVE DE NATATION

Le bonnet de bain ainsi qu'une combinaison ne sont pas obligatoires. Tout accessoire de flottaison, respiration, propulsion est interdit. Il est autorisé de nager avec une paire de chaussures.

Le départ sera effectué en une ou plusieurs vagues en fonction du nombre de participants.

#6 EPREUVE DE VTT

Le port du casque est obligatoire, jugulaire attachée sur la totalité du parcours vélo. Les concurrents ont l'obligation de se soumettre aux règles du code de la route. L'utilisation d'un VTT, Gravel, cyclo-cross est possible. Le vélo de route, VTC est interdit. La circulation dans le parc à vélo doit se faire à pied, vélo à la main. L'accès au parc à vélo est interdit à toutes personnes extérieures à l'organisation.

#7 EPREUVE DE COURSE A PIED

Le dossard doit être visible sur le ventre. Il est interdit de courir torse nu. Le balisage ainsi les indications des bénévoles situés sur le parcours doivent être strictement respectés, sous peine de disqualification. Un ravitaillement sera possible après la natation ainsi qu'à l'arrivée.

#8 ANNULATION ET REMBOURSEMENT



L'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve ou de modifier l'épreuve en cas de forces majeures (intempéries ou autres événements imprévisibles). Dans ce cas, les droits d'inscription restent acquis à l'organisation. Si la météo ne permet pas la pratique de la natation en mer, l'épreuve deviendra un duathlon (course à pied + VTT + course à pied)

#9 RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Il est interdit de jeter, même accidentellement, quoique ce soit (gels énergétiques, gourdes, bouteilles, etc...) sur la route ou dans la nature. Tout manquement à ce point de règlement sera suivi d'une pénalité.

Retrouvez toutes les infos du Triathlon sur la page Facebook de l'office des Sports des Pieux. Pour toutes questions, contactez nous au 02 33 04 81 74 ou par mail : oslclespieux50@gmail.com



#10 RESPONSABILITE

Chaque concurrent est l'unique responsable de son matériel (vélo, casque, etc...). Chaque concurrent devra disposer d'un matériel en bon état. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident corporel ou matériel qui pourrait subvenir pendant la course, à un mauvais état de santé, au non-respect du code de la route ou des consignes de sécurité des organisateurs. L'organisateur décline également toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets et de matériels.

#11 DROIT D'IMAGE

Les concurrents autorisent l'organisateur de la compétition à utiliser les images sur lesquelles les concurrents pourront apparaître, prise à l'occasion de leur participation à la compétition, sur tous supports existants ou inventés dans l'avenir, y compris les supports promotionnels, publicitaires et institutionnels et pour une durée la plus longue prévue par la loi.

RÈGLEMENT TRIATHLON 2026